

LE PIAN SUR GARONNE

Bulletin Municipal

BULLETIN
D'INFORMATION
MUNICIPALE
NUMÉRO 6
MAI-JUIN 2022



COORDONNÉES DE LA
MAIRIE :
39 GRAND RUE
33490 LE PIAN SUR
GARONNE

TÉLÉPHONE :
05.56.76.42.42

Fax :
05.56.76.46.77

EMAIL :
MAIRIELEPIANGARONNE
@WANADOO.FR

SITE INTERNET :
WWW.LEPIANSUR
GARONNE.FR

HORAIRES DE LA
MAIRIE :
☞ LUNDI & JEUDI
FERMÉE AU PUBLIC
☞ MARDI, MERCREDI
& VENDREDI
DE 8H30 À 12H ET
DE 14H À 17H30

TARIFS CANTINE

Une nouvelle forme de tarification de la cantine sera effective au 1er septembre 2022. Pour déterminer votre tarif individualisé, vous êtes invités à remettre au secrétariat de Mairie votre dernier avis d'imposition afin que nous puissions calculer votre quotient familial avant le 31 août 2022.

IMPORTANT : en cours d'année, si vous changez de situation (arrivée d'un nouvel enfant, modification de revenus...), vous pouvez refaire calculer votre quotient familial.

Il suffit de nous remettre les documents justifiant ce changement.

On applique un taux d'effort unique par prestation :

$$\text{Quotient familial (QF)} = \frac{\text{Revenus mensuels} + \text{prestations sociales mensuelles}}{\text{Nombre de parts fiscales}}$$

GRILLE TARIFAIRE à compter du 1^{er} septembre 2022

Restauration scolaire Facturation de vacances à vacances	Enfants de la commune	Enfants hors commune	Prix de revient d'un repas à la commune
Prix plancher QF < 700	2,90 €	3,70 €	9,00€
Prix plafond QF < 1 346	3,70 €		

RÉSULTAT

Mon tarif est individualisé, proportionnel et représentatif de ma capacité contributive

- ✓ Le but n'est pas d'augmenter les recettes municipales.
- ✓ L'unique objectif est un souci d'équité sociale.
- ✓ Aucune famille ne paiera le coût réel du service. Même pour les quotients familiaux les plus élevés, la Mairie continuera comme aujourd'hui à prendre à sa charge une partie du coût de la prestation.

Attention :

Les familles n'ayant pas fourni leurs justificatifs de quotient familial se verront appliquer le tarif plafond.



JOB D'ÉTÉ

Vous avez entre 15 et 17 ans, vous aimeriez vous rendre utile, participer à la vie de la commune et gagner un peu d'argent de poche : la commune de Pian-sur-Garonne vous offre cette opportunité !

La commission Action Sociale de la Mairie met en place ce dispositif dès les vacances d'été.

Vous serez amenés à effectuer des petits travaux, par demi-journée de 3H30, au sein de la commune et de percevoir en contrepartie une rémunération de 15€.

Ce projet vous intéresse ? C'est simple, il vous suffit de retirer un dossier d'inscription à la Mairie et de nous le retourner accompagné d'une lettre de motivation

AVANT LE 08 JUILLET 2022.

Comptant sur vous !

URBANISME

Dans l'élaboration du PLUI, nous avons été informés que, pour tout changement d'affectation de bâtiments (chai, garage, etc.) à court, moyen ou long terme, ces bâtiments doivent être identifiés avec 1 PHOTO et le NUMERO DE PARCELLE. Sont concernés tous les bâtiments en zone agricole « A » et ceux en zone naturelle « N ».

Cette identification sera nécessaire pour toute demande de changement d'affectation (ex : transformation d'un chai en habitation).

Si cette identification n'est pas fournie au PLUI de la CDC, la demande de permis ne pourra aboutir.

Ceci n'a aucune incidence sur une éventuelle taxation.

Toute personne intéressée par cet éventuel changement d'affectation devra en faire la demande au plus tard **fin juin 2022.**



Enquête publique :

Mardi 14 juin

10h à la Salle des fêtes

PROJETS D'INVESTISSEMENT :

Signe de volonté de la Municipalité de Pian sur Garonne d'améliorer le quotidien de ses habitants et de répondre à En investissant, la commune souhaite se développer et préparer demain.

➡ VOICI QUELQUES EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS PHARES A VENIR :

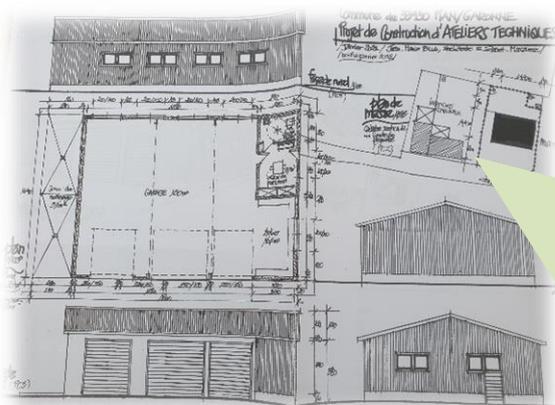


Opération 2

RÉFECTION VOIRIE Chemin des sables

Le programme de travaux voirie communale est bientôt sur le point de voir le jour.

En effet, depuis plusieurs mois, les essais d'aménagements sont très concluants au ralentissement des véhicules dont ce chemin dessert de nombreuses habitations. La commune a contacté la société « Azimut » en début d'année civile pour être le maître d'œuvre. Nous avons ainsi lancé l'appel d'offre qui est en cours, nous allons pouvoir d'ici quelques mois, nous consacrer à lancer cette opération de réfection de chaussée dès que l'entreprise sera choisie. La mairie remercie les riverains pour leur patience et leur compréhension car le projet est de taille pour essayer de satisfaire au mieux chacun.



Opération

RESTRUCTURATION DE L'ATELIER MUNICIPAL

Où en est-on des travaux de transformation des ateliers municipaux?

La décision a été prise de les démolir en totalité compte tenu de leur vétusté. Une nouvelle construction est donc prévue avec une surface de plancher de 130 m². Une subvention de la DETR (Dotation d'équipement des Territoires Ruraux) de 67 987,60€ a été obtenue. Un appel d'offres a été lancé. Ces nouveaux ateliers seront réalisés en 2023.



DÉVELOPPER ET MODERNISER NOS ÉQUIPEMENTS

leurs attentes, le budget d'investissement pour les années à venir s'élève à 2.300.000 €.

LA MAISON MÉDICALE DE PIAN BIENTÔT RÉALITÉ

Dans l'attente de la construction de la maison médicale à proximité du collège de Pian (D672) prévue d'ici à 2 ans, un ALGECO d'une surface de 85m² va être installé. Cet Algeco accueillera 1 médecin et 2 infirmiers à temps plein.

Cette maison médicale provisoire ouvrira normalement ses portes au **1er juin 2022** et se situe sur le même terrain que la future maison médicale. Nous espérons que ce nouveau service médical contribuera au bien-être des habitants de Pian du fait de sa proximité.



Opération 3



Opération 5

CONSTRUCTION D'UN PRÉAU POUR L'ÉCOLE

Il est prévu une extension de l'actuel préau de l'école pour relier l'école aux salles du périscolaire.

Ceci permettra, en outre, de limiter la chaleur l'été d'une classe et de disposer d'un espace plus grand à l'extérieur pour les enfants. L'étude est en cours, et, à priori, ces travaux seront réalisés pour la rentrée scolaire de septembre.



Projet : relier les 2 préaux existants



Un budget transparent

Un budget maîtrisé en 2021 malgré la crise.

En 2022, le cap est maintenu avec sincérité et dans la continuité des projets programmés.

L'élaboration du budget est le temps fort de la vie financière d'une commune pour le Maire, les adjoints et les conseillers. Il est important d'apporter une information de qualité et la lisibilité des documents pour cette étape qui détermine l'avenir de la commune.

A l'image d'un particulier pour ses recettes et ses dépenses, une collectivité gère un budget qu'elle vote chaque année. Il lui permet de mettre en œuvre les projets définis, d'anticiper ses besoins et d'assumer les dépenses inhérentes à ses missions. Ceci afin de la préparer à demain au travers de ses choix d'investissements.

L'année 2021 a eu pour mission de travailler sur l'ensemble des projets en effectuant des études, en montant les dossiers de subventions. L'année 2022 devrait, sauf imprévus, être l'année des réalisations.

Notre objectif principal est de conserver une gestion financière saine et dans le but de maintenir la qualité des services publics et la mise en œuvre des projets.

0%

de hausse
d'impôt

Année 2022	Le Pian-sur-Garonne
Taxe foncier non bâti	56,93 %
Taxe foncier bâti	32,31 %

BUDGET DE

4,8

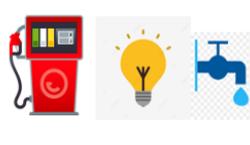
2 495 487,66€

Fonctionnement

PRINCIPALES DÉPENSES



Gestion courante :
entretien, maintenance...
180 843,88 €



Achats et charges à
caractère général
80 000,00 €



Salaires et charges
219 000,00 €



Subventions aux
associations
8 150,00 €



Charges financières et
exceptionnelles,
cotisations obligatoires
111 700,00 €

PRINCIPALES RECETTES



Impôts locaux et taxes
379 331,27 €



Dotations de l'Etat
98 500,00 €

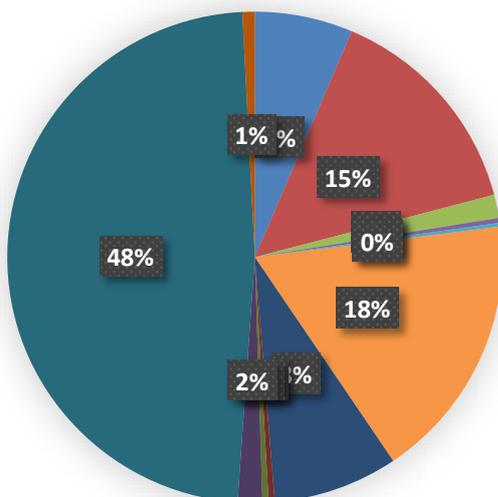


Produits des services
20 000,00 €



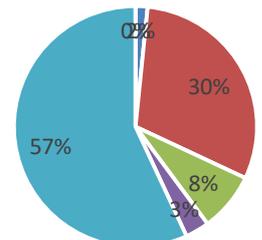
Revenus immeubles de
gestion courante
40 000,00 €

Dépenses de fonctionnement 1 247 743,88€



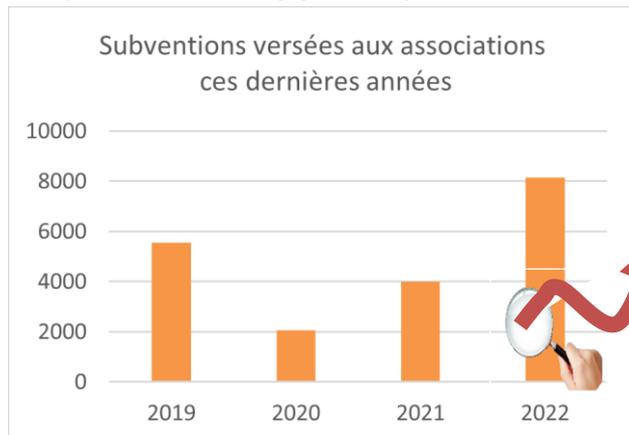
- Achats électricité, carburant, fournitures, équipements, etc
- Entretien des bâtiments publics, des réseaux, des véhicules, maintenance, location algéco, etc
- Frais de télécommunication, frais service PayFIP, bulletins municipaux, participations festives, etc
- Taxe foncière de la commune
- Taxes sur rémunérations
- Salaires et charges
- Cotisations aux dépenses obligatoires (SISS, subventions associatives, etc)
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Réserve pour les dépenses imprévues
- Virement à la section d'investissement
- Opération d'ordre

Recettes de fonctionnement 1 247 743,88€



- Redevances (restauration scolaire, achats d'une concession, etc)
- Impôts et taxes
- Dotations participatives
- Autres revenus (location de la salle des fêtes, loyers, etc)
- Excédent d fonctionnement reporté
- Opération d'ordre

La volonté de la commune est de soutenir et d'accompagner la dynamique associative et sportive. Nous poursuivons notre engagement auprès des acteurs locaux qui animent et protègent notre territoire.



A2PMP	500,00€
ACCA	300,00€
Amicale des Pompiers	500,00€
Coopération scolaire	700,00€
Coteaux dorés	500,00€
Comité des fêtes	3 300,00€
FCPE Maternelle	500,00€
Football	300,00€*
Foyer social éducatif	300,00€
La Raquette des Coteaux	500,00€
CVLV	750,00€
Total général	8 150,00€

* La municipalité a fait le choix de réduire la subvention du club sportif de football de 200€ car l'association a construit un mur de son libre arbitre sans notre consentement et ne souhaite pas le démolir (avec le soutien de la commune de Saint Macaire). Auparavant, il y avait un tourniquet, ce mur empêche tout accès au stade.

LA COMMUNE

MILLIONS D'EUROS

2 304 406,20 €

Investissement

PRINCIPALES DÉPENSES



Frais d'études des opérations*
(projets d'investissement)
25 000,00 €



Travaux d'opérations,
achats de mobilier...
1 112 203,15 €



Remboursement d'emprunt (en
fonction de l'avancée des projets)
15 000,00 €

PRINCIPALES RECETTES



Dotations de fonds
20 000,00 €

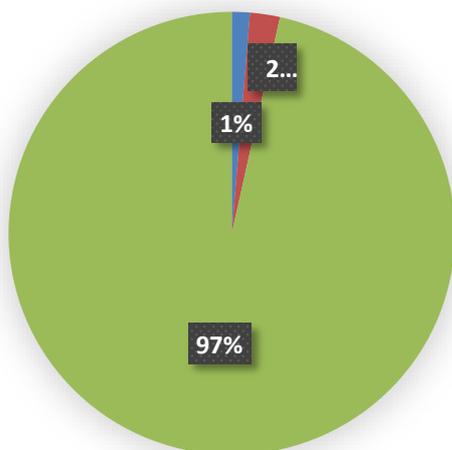


Subventions de l'Etat, du
département, autres...
127 754,00 €



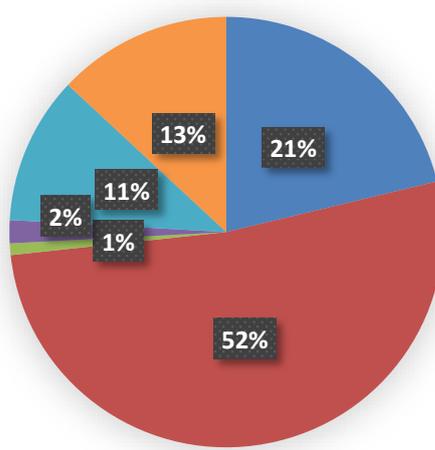
Projet d'emprunt
150 000,00 €

Dépenses d'investissement
1 152 203,15€



- Remboursement d'emprunt
- Frais d'études (opération 1, 2 et 3)
- Travaux d'opérations* (*1, 2, 3, 4 et 5), achats d'arbres, mobilier, etc

Recettes d'investissement
1 152 203,15€



- Investissement reporté
- Virement à la section de fonctionnement
- Opération d'ordre
- Dotation de fonds
- Subventions d'investissement
- Emprunts reçus

QUE S'EST-IL PASSÉ CES

Quoi de neuf à Pian



Le carnaval des poissons masqués

Ce samedi 2 avril l'APE (association des parents d'élèves) et FESTY PIAN ont invité les habitants de Pian à participer au carnaval des poissons masqués!

Au programme : à 14h30 un atelier maquillage suivi d'un défilé dans le bas Pian et d'un goûter. Les enfants, maquillés, costumés s'en sont donnés à cœur joie malgré le froid mais le soleil printanier était au RDV ! Un grand bravo à Hélène Granier présidente de l'APE pour cette belle organisation !

A 19h, plus de 150 personnes se sont retrouvés à la salle des fêtes pour un diner organisé par FESTY PIAN et animé par le DJ Manu. Apéritif suivi d'une excellente paella, et danse pour les petits comme pour les grands dans une superbe ambiance!

Tout le monde était ravi de renouer après ces mois de pandémie sans activité avec la fête et le plaisir de se retrouver entre pianais!

Dominique Bennamias, 2ème adjointe, a tenu à féliciter les organisateurs de ce carnaval et à souligner la présence de tous ces jeunes couples venus partager avec leurs enfants ce moment de convivialité!



Société des Fêtes de Pian sur Garonne « Festy Pian »

Le comité des Fêtes « Festy Pian » lance de nouveaux projets en 2022. Une première sortie a été organisée en ce début d'année en proposant à des prix très abordables aux piannaises et piannais un week-end Neige dans les Pyrénées.

Une quarantaine de personnes, enfants et adultes, se sont embarqués les 19 et 20 mars dernier dans un bus prendre un bol d'oxygène en haut des cimes de Cauterets. Chacun a pu choisir librement ses activités : ski, randonnées, thalasso, patinoire tout en partageant des moments conviviaux dans la bonne humeur autour des repas et des jeux.

Le bilan de cette première expérience est très positif et nous invite à la renouveler l'année prochaine avec des destinations et des thèmes nouveaux. Si vous avez des propositions, des idées, des envies, n'hésitez pas à les partager auprès du comité des fêtes.



1^{ER} Chantier de A2PMP

L'Association pour la Préservation du Patrimoine et de la Mémoire de Pian/Garonne (A2PMP), au cours de ses 6 premiers mois d'existence, a réalisé son premier « chantier » en trois ½ journées (5 & 26 mars, 16 avril), il s'agit de la réhabilitation du lavoir de Vallade dit lavoir de Jacques (du nom de l'ancien quartier).



C'est une dizaine de bénévoles (en moyenne) qui se sont retrouvés afin de nettoyer le bassin, retirer la vase entreposée depuis quelques années, curer les fossés d'évacuation de l'eau depuis le lavoir vers un endroit dédié et nettoyer la source afin d'installer un système (ingénieux) d'écoulement de l'eau de la source au lavoir. Sans oublier l'entretien du pourtour, car les herbes reprennent rapidement possession de leur domaine.

Lors du nettoyage de la source, nous avons retiré de l'eau deux poissons (6/7 cm) qui ont été relâchés dans le plan d'eau de Gargassan, ainsi ils pourront bénéficier d'une qualité de vie plus agréable.

L'effort accompli, c'est avec plaisir que les bénévoles se sont octroyés un moment de convivialité fidèle à notre conception de la vie associative.

Ce chantier terminé, il nous reste à définir le lieu de notre prochaine action. Ce sera certainement la cressonnière et le bassin à sulfate en haut de la côte de Lataste.



D'autre part, six membres de l'association se sont récemment réunis afin de peaufiner le projet concernant la mise en place d'une tâche chère à notre groupe, à savoir, la collecte d'informations liées à l'histoire du village, les personnes désireuses de participer à ces recherches (témoins ou collecteurs) sont les bienvenues.

Contact à l'adresse : a2pmp.pian@gmail.com / Nota : La plupart des lavoirs sont communaux.

DERNIERS MOIS À PIAN ?

Concert Gospel

Ce samedi 30 avril, tous les sièges de l'église de Pian sur Garonne n'ont pas suffi pour accueillir la foule de 300 personnes qui se pressait sur les allées et bas-côtés de l'édifice, pour assister au concert unique regroupant plus de 70 choristes des chorales Gospel de Talence et de Saint Macaire.

La chorale de Saint Macaire est animée par Marylène OLIVIER. Originaire de Gap, elle a baigné très jeune dans la musique et le chant. En 2009, elle se lance dans une chorale gospel sur Marseille et en fait sa spécialité pendant 10 ans où elle dirige 4 chœurs pour l'association « Marseille Gospel Résidence ».

Puis arrive l'été 2019 où elle s'installe à Saint Macaire avec pour objectif de poursuivre ses activités. C'est ainsi qu'en partenariat avec l'école de musique ARDILLA, elle anime la chorale Gospel de Saint Macaire « Gospel Sur Garonne » et dans la continuité « Gospel en Gironde », association qui gère la chorale Gospel de Talence où elle exerce en tant que cheffe de chœur !

Ces 2 chorales ont séduit et envoûté l'assistance. 1h30 d'émotions avec une alternance de mélodies et de chants rythmés par un public joyeux.

Une franc succès pour ce concert dont tous garderont un souvenir inoubliable.



Le Loto de l'APE

En ce dimanche 8 mai l'APE de Pian sur Garonne a organisé un loto ouvert à tout le monde à la salle des fêtes de Pian sur Garonne. 2ème édition pour ce loto, le 1er avait eu lieu en 2020 et remporté un grand succès! Hélène Granier, présidente de l'APE n'en revient pas du succès de cette nouvelle édition ! Près de 250 personnes, adultes et enfants étaient présents pour concourir de 15h à 18h30.

Concentrés, attentifs... il faut dire que les lots étaient alléchants! Offerts par l'APE bien sûr, mais aussi par des commerçants, domaines viticoles, salles de sport, golf de Langon... Paniers gourmands, entrées Kid Parc, bouteilles de vin, cognac, initiation au golf, bon d'essai de 15 jours à Oxygène, massages, places pour le Puy du Fou, bons d'achat Leclerc, etc.

Au total, pas moins de 58 lots !!! Hélène Granier et son équipe n'ont pas ménagé leurs efforts pour organiser ce loto dont les bénéficiaires permettront d'organiser de nombreuses autres manifestations appréciées de toutes et tous !



Sorties à la piscine pour les écoliers

Bonjour ! Nous sommes la classe des CE1-CE2, nous avons entre 7 et 9 ans. Notre maîtresse s'appelle Sophie.

Tous les mardis matins, nous allons à la piscine de Langon en bus. Nous partageons le bassin du Spadium avec une classe de l'école de Saint-Michel de Rieufret. Nous sommes répartis en six groupes, selon notre niveau. Dans chaque groupe, il y a un adulte (une maîtresse, un parent d'élève certifié ou le maître-nageur) qui nous propose des activités pendant 35 minutes. Nous travaillons quatre compétences : l'entrée dans l'eau, la propulsion, l'équilibre et l'immersion. Souvent, nous utilisons des accessoires : des planches, des frites, des ceintures, des cerceaux, des anneaux et un toboggan.

Nous nous amusons bien tout en apprenant plein de choses ! Nous repartons toujours avec le sourire :

c'est génial !



8 mai 2022



En ce dimanche 8 mai, à 11h au Monument aux Morts, s'est tenue la traditionnelle cérémonie pour commémorer la victoire du 8 mai 1945, fin de la 2ème guerre mondiale. Didier Cousiney, Maire de Pian sur Garonne, avait souhaité que le texte de Geneviève DARRIEUSSECCQ, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, soit lu par des enfants de l'école de Pian et du collège.

C'est ainsi, qu'après l'intervention de M. Pauzat qui a rappelé l'hommage indispensable à rendre à nos victimes civiles et militaires de cette terrible guerre, 4 enfants (Alexandre, Thomas, Dimitri et Lucas) ont lu avec beaucoup d'émotion et



de ferveur ce texte insistant sur la nécessaire unité de la France qui n'est jamais aussi forte que lorsqu'elle est rassemblée et solidaire!

Tous à vos AGENDAS !

Festival en vue !!

Les deux comités des fêtes de Pian et Saint Macaire soutenus par les deux municipalités s'associent pour proposer le **2 JUILLET** prochain au stade de football de Pian :

Le festival « **LES COTEAUX EN FOLIE : VIN ET MUSIQUE** » en partenariat avec les vignerons de Pian et Saint Macaire, les écoles de danse K'dance et Deep Move.

Ouverture à 16H00, entrée gratuite

A l'affiche 3 groupes et Dj Jimmy System
La Banda Los Gaujos - les Old Boys - Villa Fantôme
DJ Jimmy System animera la fin de soirée.

Dégustation et vente par nos vignerons locaux.
Démonstration et animation danses par K'Dance et Deep Move.

Buvette et restauration sur place

Ces projets sont réalisables grâce au soutien de l'équipe municipale et le comité des fêtes les en remercie.
Pour tout renseignement, le comité des fêtes Festy Pian est joignable au 07.84.08.03.89 ou par mail pian.comitefetes@gmail.com.



La Fête du village

Réservez vos dates pour la « Fête du Village » les **10 & 11 SEPTEMBRE 2022**.

Le programme est en cours d'élaboration mais on peut déjà vous annoncer qu'il y aura **UN FEU D'ARTIFICE !**

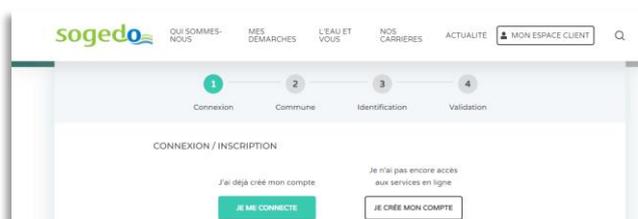
Nous vous attendons nombreux !



Sogedo

La Sogedo se dote d'un nouvel outil informatique à partir du 1^{er} juin.

Les abonnés peuvent désormais créer leur espace personnel en ligne, s'y inscrire directement et retrouver leurs factures et autres documents utiles.



Retrouvez les informations sur www.sogedo.fr ou sur <https://sogedo.fr/mon-agence-en-ligne/>.



Venez
bouger à
Pian



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : DIDIER COUSINEY, MAIRE DE LE PIAN SUR GARONNE.
COMITÉ DE RÉDACTION : COMMISSION COMMUNICATION VILLE DE LE PIAN S/G.
RESPONSABLES DE LA RÉDACTION : DOMINIQUE BENNAMIAS, SOPHIE LABAT-DUBOIS.
ICONES : BY FLAT ICONS, BY FREEPIH, BY PUPPLE, BY WANICON. PHOTOS : COMITÉ DES FÊTES.
IMPRIMÉ PAR IMPRIMERIE MAGNIER (33210). PAPIER 100% RECYCLÉ.